

Cardinal de Fleury, & lui envoya une Députation à Marly, où la Cour étoit alors, pour le prier d'accepter ce choix. Les Prélats & autres Députés de cette Assemblée allèrent le 24. au même Château rendre leurs respects au Roi : Voici ce qui s'est observé dans cette occasion.

Ils s'assemblerent dans l'appartement du Château qui leur avoit été destiné. Le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, étant venu les prendre pour les présenter au Roi, ils furent conduits à l'Audience de Sa Majesté par le Marquis de Brezé, Grand Maître des cérémonies, & par Mr. Desgranges, Maître des cérémonies, avec les honneurs qui se rendent au Clergé lorsqu'il est en corps, les Gardes du corps étans en haye & sous les armes, & les deux battans des portes étans ouverts. Le Cardinal de Fleury, premier Président de l'Assemblée, alla se joindre aux Députés dans l'appartement où ils s'étoient assemblés, & marcha à leur tête à la droite des Archevêques de Paris & de Vienne. L'Archevêque de Paris fit au Roi un Discours dont la teneur est ici inserée, & lorsque S. M. y eut répondu, le Cardinal de Fleury presenta au Roi chaque Député en particulier. Les Députés, après l'Audience du Roi, ayans le Cardinal de Fleury à leur tête, eurent l'honneur de complimenter la Reine, & le même jour ils allèrent aussi à Versailles rendre leurs respects à Monseigneur le Dauphin. Voici en quels termes sont conçus les Discours prononcés dans cette occasion.

S I R E ,

LE Clergé de votre Royaume, toujours animé d'un zèle sincere pour V. M. vient aux pieds du Trône renouveler à V. M. les assurances de sa soumission & de sa fidelité.

Si nous avons benî, SIRE, le Seigneur de nous avoir donné un Roi compatissant pour ses Sujets